



# COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

## Lettre d'information N°4

Toute l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances à la découverte d'horizons lointains ou dans le calme de votre jardin.

Rendez-vous en septembre.



### Réunion du conseil municipal du 9 juillet 2008

Le CM réuni en séance ordinaire sous la présidence de Michèle Paul, Maire, a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du CM du 2 juin 2008.

### Choix maître d'œuvre réseaux secs rue du Charrau

Coût prévisionnel des travaux : 328000€

Plusieurs bureaux d'étude ont fait une offre.

La pondération de plusieurs critères d'appréciation (pourcentage sur travaux, valeur technique, délais d'exécution) a permis de faire un classement des différentes offres.

C'est SEBA Aménagement et Infrastructure, dont l'agence est installée au Technopole, qui est le **mieux disant**.

Taux de rémunération : 3,41% pour un coût de 11218,90 € HT.

Le Maire propose d'entériner le choix de la commission d'appel d'offres.

Vote du CM à l'unanimité

### Choix du transporteur pour les transports communaux

Trois entreprises ont retiré le dossier.

Deux ont répondu, Kéolis Lorraine (les Courriers mosellans) et les Rapides de Lorraine - **Les Rapides de Lorraine** ont fait une offre complète

Transport scolaire Bellevue avec un minibus : par jour 107,34€

Transport piscine de Maizières : un aller retour 67,64€

Autres transports : par tranche de 5km : 39,00 € - 1/2 journée : 288,90€

- **Kéolis lorraine** n'a pas fait d'offre pour le transport scolaire sur Bellevue où un minibus était exigé.

Transport piscine de Maizières :

un aller retour : 109,95€

Autres transports : par tranche de 5km : 70,14€ - 1/2 journée : 435,49€

La proposition des rapides de Lorraine étant la plus complète et la plus intéressante, le Maire propose de choisir cette entreprise pour une durée de 2 ans.

Vote du CM à l'unanimité

### Convention transports scolaires avec le Conseil général

Le Conseil général est responsable des transports scolaires du département de la Moselle.

Dans le cas de l'organisation du transport sur Bellevue, il doit déléguer sa compétence à la commune de Norroy le Veneur.

Une convention sera signée entre le CG et la commune

Le CG participe à hauteur d'environ 300€ par enfant et par an **uniquement pour les enfants de l'école élémentaire**.

A l'unanimité, le CM autorise le Maire à signer la convention.

Les parents des enfants concernés seront informés individuellement des modalités de ce ramassage.

## **Modifications des statuts du SIVU**

L'information concernant ces modifications est donnée par les délégués.

Le SIVU s'appelle à présent Syndicat interdépartemental à vocation unique Fourrière du Jolibois de Moineville.

Accord du CM à l'unanimité

## **Aides pour économies d'énergie et énergies renouvelables**

L'étude a été faite en commission qui fait les propositions suivantes :

- aide communale de 600€ pour installation de production d'eau chaude par panneaux solaires et panneaux photovoltaïques.

- aide communale de 600€ pour les installations suivantes : géothermie, chaudière à condensation, chaudière à bois et aérothermie.

La commune prendra en compte les dossiers après acceptation par la Communauté de communes.

Cette aide est prévue pour tout dossier déposé en 2008, 2009, 2010.

Elle se cumulera avec les aides de la Com. de communes et du Conseil régional.

## **Un tableau récapitulatif est joint à ce bulletin et une réunion d'information aura lieu à la rentrée**

Accord du CM à l'unanimité

## **Demande de subvention**

Avant d'aborder ce point, Mme Kirsch a rendu compte au CM de ce qui a été fait au cours du mois de juin.

Trois conseillers ont assuré pendant une semaine une permanence le matin et à 11 h 45 aux abords de l'école. Ils ont fait les constatations suivantes :

- il y a toujours des places libres sur le parking du fournil.

- le nombre de voitures venant du plateau est important jusqu'à 8h environ et ensuite il décroît.

- leur vitesse est souvent excessive.

- les parents d'élèves, à part quelques exceptions stationnent correctement.

La présence des conseillers est-elle dissuasive ?

La commission sécurité avait suggéré une déviation régulière de la circulation de la rue du Fort par Godier à l'heure de rentrée des classes.

Réponse du Conseil général : «une telle déviation sur une route départementale est impossible».

Une étude est en cours par la DDE pour des aménagements de sécurité au niveau de l'école.

Ces aménagements seraient complétés par deux panneaux lumineux, l'un rue du Fort, l'autre Grand'rue.

Une subvention est sollicitée pour ces travaux auprès du Conseil général au titre de l'enveloppe d'arrondissement sur les amendes de police.

Accord du CM à l'unanimité

## **Avenant convention commune/troupe de théâtre Roland furieux**

La commune versera le montant de la subvention du Conseil général pour le spectacle de théâtre soit la somme de 4500€ à la troupe Roland furieux pour la présence de l'équipe technique, régie lumières, son, mise en scène.

Accord du CM à l'unanimité

## **Acceptations de chèques**

7 entreprises ont soutenu le projet théâtre «funérailles d'hiver»

Les chèques d'un montant global de 2100€ sont à accepter pour le compte de la commune.

Accord du CM à l'unanimité

## **Bons ASD**

Des bons casse-croûtes et boissons ont été offerts par la commune aux acteurs, chanteurs, équipe Roland furieux, pompiers lors des six séances de théâtre.

La somme de 420€ est à rembourser à l'ASD.

Accord du CM à l'unanimité

## **Assurance statutaire**

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale propose la Compagnie d'assurance CNP Assurances, Courtier Dexia-Sofcap pour assurer le personnel communal. C'est elle qui a fait la meilleure proposition. Le contrat est d'une durée de 4 ans.

Accord du CM à l'unanimité

## Divers

### Travaux

Les travaux d'assainissement ont commencé au centre du village afin d'être terminés pour la rentrée.

Les fosses septiques des trois secteurs seront déconnectées en fin de travaux.

La participation de la commune se fera dans des conditions identiques à celle des années précédentes.

### Droit de préemption

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente d'un terrain rue de Plesnois et d'une maison d'habitation rue des Roses.

### Arrêté municipal

Le Maire a pris un arrêté municipal interdisant la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique, les places et terrains de sport.

### Ecole

Des livres ont été distribués à tous les élèves de CM2 qui vont quitter l'école de Norroy pour entrer au collège.

### Rendez-vous avec l'Inspecteur d'Académie adjoint

Mme le Maire, accompagnée par deux enseignants a été reçue à sa demande par l'Inspecteur d'Académie adjoint qui connaît très bien le dossier de l'école de Norroy.

Nous avons été entendus longuement et nous avons développé nos arguments en faveur du maintien de la 3<sup>e</sup> classe.

- programme de 37 appartements à Bellevue

- efforts de la commune en termes d'accueil périscolaire et de ramassage scolaire.

- difficultés des classes à cours multiples.

Une pétition signée par l'ensemble des parents lui a été remise.

L'Inspecteur a été très sensible à nos arguments.

Le Maire doit le tenir au courant de toute évolution des effectifs.

Un comptage aura lieu à la rentrée en maternelle et au primaire.

**Le nombre d'élèves sera un des éléments qui déterminera la restitution ou non du 3<sup>e</sup>me poste.**

### Réseau gaz

Une information par foyer a du être adressée par GrDF.

Les permanences de GrDF auront lieu en Mairie le mercredi 3 septembre entre 9h et 12h et le mardi 16 septembre de 15h à 18h.

### Collecte des objets encombrants

**Lundi 22 septembre 2008.**

### Voyage annuel des Seniors le mercredi 27 août.

Nous irons au Luxembourg visiter Vianden et Echternach. Une information complète va être distribuée aux personnes concernées.

**Fermeture de la Mairie :** du jeudi 31 juillet au soir au lundi 18 août au matin.

Pour toute urgence, s'adresser au Maire ou aux adjoints.

### Les sapeurs pompiers de Norroy-le-Veneur Recrutent

Vous êtes dynamiques, vous avez du temps libre, vous avez un esprit d'équipe, vous aimez rendre service aux gens.

La caserne de Norroy recherche de volontaires garçons ou filles de tous âges (jusqu'à 40 ans).

Contact : M. Norbert BOUILLET  
06 74 18 14 04

### Théâtre : «Funérailles d'hiver»

Le rideau a été tiré dimanche 3 juillet clôturant une très belle aventure.

Après le succès de la «mastication des morts», le défi était difficile à relever.

Il l'a été magnifiquement.

Les acteurs nous ont émus, fait sourire et rire.

Bravo aux acteurs noverois, aux chanteurs, aux acteurs de Roland furieux, à l'équipe technique et à tous les bénévoles qui ont œuvré, souvent dans l'ombre, au succès de cette merveilleuse aventure

**Vous pouvez retrouver la lettre  
d'information sur le site de la commune  
<http://mairie.norroy.free.fr>**